



À La Pêche, tous unis et engagés pour les familles !

Politique familiale de la Municipalité de La Pêche 2019

Adoptée le : 2 juillet 2019

Résolution no : 19-202

Révision : Juin 2022



Famille
Québec 

Table des matières

Mot du maire _____	1
Mise en contexte _____	2
Survol de la démarche _____	3
Définition de la notion de famille _____	4
Énoncé de la politique _____	5
Rôle de la Municipalité _____	5
Vision _____	5
Objectifs _____	5
Responsabilités et application de la politique _____	5
Principes directeurs _____	6
Champs d'intervention _____	7
Conclusion _____	8
Remerciements _____	9



Mot du maire



Plus de 2 400 familles vivent à La Pêche. Par leur grand dynamisme, elles contribuent de manière fondamentale au développement de notre communauté. Le rôle de l'organisation municipale de La Pêche, dans ce contexte, consiste à faire équipe avec les familles et avec les partenaires de la Municipalité en vue de favoriser l'émergence de milieux de vie de qualité et un développement conforme aux aspirations des familles, des citoyens et de la communauté.

La révision de notre politique familiale repose sur les résultats de la consultation réalisée à l'automne 2018 auprès de nos citoyens et partenaires. Elle a été élaborée avec des acteurs clés des milieux communautaires, scolaires et institutionnels de La Pêche. Cette politique révisée s'arrime à la planification stratégique de la Municipalité dont le but premier est d'améliorer la qualité de vie des citoyens. Tout comme la planification stratégique, la politique familiale est un outil de référence fondamental pour les membres du conseil et de l'organisation municipale. Au cours des prochaines années, toutes les décisions et les actions de la Municipalité en faveur des familles pourront s'appuyer sur cette politique.

Je tiens à remercier du fond du cœur tous les membres de notre communauté qui contribuent au bien-être des familles de La Pêche ainsi que toutes les personnes qui ont pris part à l'exercice de consultation et d'élaboration de cette politique. J'invite les citoyens et partenaires de La Pêche à nous proposer des actions en faveur des familles et à se mobiliser afin de contribuer à la mise en œuvre de notre politique familiale. Unis et engagés, nous allons maximiser l'impact du travail que nous réalisons pour améliorer la qualité de vie des familles de La Pêche.

Guillaume Lamoureux
Maire de la Municipalité de La Pêche



Mise en contexte

Le conseil municipal de La Pêche, engagé à favoriser le bien-être des familles vivant sur son territoire, exprime la volonté de réviser sa politique familiale en vigueur depuis 2008 à partir des résultats d'une consultation réalisée auprès des services municipaux, des citoyens et des acteurs du milieu à l'automne 2018.

Cette initiative a été soutenue financièrement par le Programme de soutien aux politiques familiales municipales (PFM) du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et du ministère de la Famille du Québec.

Convergence, coopérative d'expertes conseils, a reçu le mandat en août 2018 d'accompagner la Municipalité dans la révision de sa politique familiale et d'élaborer le plan d'action qui en découlera.

La politique familiale constitue d'abord le cadre de référence de l'ensemble des initiatives réalisées par la Municipalité en faveur des familles. Citons, par exemple, le camp de jour municipal qui accueille chaque été les enfants du territoire et la résolution n° 18 448 adoptée en octobre 2018 qui engage la Municipalité à prendre des mesures en faveur de l'allaitement sur son territoire.

La politique familiale facilite également la mise en œuvre et le suivi du plan d'action par la Municipalité et ses multiples partenaires. En somme, cette politique représente l'occasion de poursuivre les efforts déjà entrepris et d'investir dans de nouvelles initiatives en vue d'en faire bénéficier l'ensemble des familles de La Pêche.



Survol de la démarche



La démarche de révision de la politique familiale comporte plusieurs étapes qui se sont déroulées entre août 2018 et avril 2019. Dans un premier temps, un comité de pilotage a été mis sur pied, composé de responsables municipaux de la politique familiale, de représentants des différents organismes offrant des services aux familles et de citoyens. Le mandat du comité était d'encadrer le processus de révision de la politique familiale, de définir les grandes orientations, de valider les différentes étapes de la démarche et de collaborer à la réalisation de la consultation.

À partir de la politique familiale de 2008 et du profil statistique réalisé par Convergence à l'automne 2018, un processus de remue-méninges en comité a été mené à bien pour tracer les grandes lignes sur lesquelles la nouvelle politique se fonde.

Des outils de collecte de données ont ensuite été élaborés et validés par le comité pour lancer la consultation auprès des familles et des différents acteurs du milieu afin de mieux comprendre la réalité que vivent les familles et les solutions qu'elles proposent pour améliorer la situation actuelle. La consultation comportait deux volets principaux : des entrevues auprès de 7 représentants de la communauté identifiés par le comité et un sondage en ligne auprès des résidents de La Pêche.

Que ce soit directement au sein du comité ou à l'occasion de ses différentes activités de consultation, nous avons pu établir un contact et recueillir l'opinion d'une dizaine d'organismes œuvrant sur le territoire. Au total, 424 résidents ont participé au sondage.

Les résultats de la consultation ont fait l'objet de discussions lors d'une journée d'étude par les membres du comité et les principaux constats dégagés forment la base sur laquelle repose la présente politique.



Définition de la notion de famille

La présente politique s'appuie sur une définition de famille élargie¹ pour tenir compte de tous les types de famille et de toutes les réalités familiales :

« La famille, pierre angulaire de la société, est composée de liens significatifs choisis ou naturels comprenant une relation de deux ou plusieurs personnes unies par consentement mutuel, par naissance ou par adoption.

Les membres de la famille assument à divers degrés la responsabilité de se soutenir réciproquement au cours d'une vie et de favoriser pleinement leur développement, auquel peuvent contribuer l'ensemble des acteurs du milieu. »

¹Inspiré de l'Institut Vanier de la famille : institutvanier.ca/definition-famille/



Énoncé de la politique



L'énoncé de la politique est composé de trois éléments : d'abord, le rôle que la Municipalité entend jouer à l'égard des familles, puis la vision sur laquelle s'établit la volonté d'assurer leur bien-être, et enfin les principes directeurs qui guideront l'action.

Rôle de la Municipalité

Travailler de concert avec les citoyens et les acteurs du milieu pour améliorer de façon continue la qualité de vie des familles de La Pêche.

Vision

La Municipalité de La Pêche contribue à l'amélioration de la qualité de vie des familles et offre un cadre propice à leur épanouissement et à leur prospérité par la mise en place de services et l'appui à des initiatives qui tiennent compte de leurs besoins et de leurs attentes.

Objectifs

- Penser et agir en fonction des familles en établissant un cadre dans lequel les familles se trouvent au centre des décisions municipales.
- Offrir à la population de La Pêche des services de qualité, adaptés aux besoins des différents groupes d'âge, et ce, en respectant les capacités humaines, matérielles et financières de la Municipalité.
- Encourager les familles à demeurer ou à venir s'installer à La Pêche et faciliter leur intégration.
- Assumer un rôle de chef de file dans la concertation et la mobilisation des acteurs du milieu afin d'assurer la réalisation des différentes actions en faveur de la famille.
- Célébrer la diversité et favoriser la création et le maintien de liens entre les familles des différentes communautés.

Responsabilités et application de la politique

Le Conseil municipal entérine par résolution la politique et ses mises à jour. La direction générale voit à la mise à jour de la politique, habituellement aux trois ans. De plus, c'est à la direction générale de voir à fournir les moyens avec l'accord du Conseil municipal, pour la mise en œuvre de la présente politique et des plans d'action qui en découlent.



Principes directeurs

Reconnaissance

La Municipalité reconnaît le rôle central que jouent les familles dans le développement et le dynamisme communautaire. Elle facilite l'émergence de milieux de vie de qualité dans lesquels sont offerts différents services qui favorisent, soutiennent et renforcent la participation active des familles et facilitent l'appropriation et le sentiment d'appartenance.

Engagement

La Municipalité adopte un rôle de collaboratrice et d'ambassadrice afin d'encourager et de soutenir les actions en faveur de la famille, qu'elles proviennent des citoyens ou des différents secteurs : associatif, communautaire, scolaire, santé et services sociaux, municipal et privé.

Partenariat

La Municipalité travaille en concertation et établit des partenariats avec les acteurs du milieu afin de planifier et de mettre en œuvre des actions en faveur des familles.



Champs d'intervention

À la suite des réflexions qui ont soutenu la démarche d'élaboration de la présente politique, quatre grands champs d'intervention sont définis. Ces champs reflètent les principales préoccupations soulevées par les citoyens et les acteurs clés lors de la consultation et visent à guider les actions de la Municipalité en faveur de la famille.

Milieu de vie

Habitation • Emploi • Sécurité • Environnement • Saines habitudes de vie

La Municipalité est consciente de l'importance d'un milieu de vie favorable au bien-être de ses citoyens et souhaite travailler étroitement avec les acteurs du milieu afin d'assurer un environnement sain et sécuritaire ainsi que de favoriser l'accès à des logements abordables et de qualité et à des emplois locaux.

Service aux familles

Services de proximité • Loisir, sports et culture • Transport • Communications

La Municipalité s'engage à jouer un rôle actif en collaboration avec les acteurs du milieu dans l'amélioration de l'offre de services destinée aux familles.

Cohésion sociale

Mise en valeur de la diversité • Engagement citoyen • Sentiment d'appartenance

La Municipalité reconnaît la diversité au sein de la communauté et offre aux familles des occasions de participer activement à la vie sociale afin de susciter le rapprochement, de renforcer leur lien avec la communauté et d'accroître leur sentiment d'appartenance.

Leadership et responsabilisation

Gouvernance

La Municipalité s'engage à mettre en place une structure de gouvernance qui favorise la transparence dans les processus et dans la prise de décision municipale.



Conclusion

Au coeur de cette politique familiale se trouve l'amélioration continue de la qualité de vie des familles. Au cours des prochaines années, toutes les décisions et les actions de la Municipalité en faveur des familles auront cette politique comme point d'ancrage.

Pour assurer une pleine mise en œuvre de la politique, chaque partie prenante de La Pêche est appelée à assumer un rôle essentiel. Ainsi, les élus, le personnel de la Municipalité, les représentants associatifs et communautaires, les établissements des secteurs scolaire et de la santé et des services sociaux, les autres municipalités, la municipalité régionale de comté (MRC), les entreprises privées et les citoyens doivent renforcer leur collaboration et s'engager ensemble dans la réussite de cette politique.

La Municipalité veillera à ce qu'un représentant du conseil municipal porte le dossier de la politique familiale et assure le lien entre la communauté et les instances municipales. Le Conseil se dotera d'un mécanisme, tel que la création d'une Commission, pour assurer le suivi et la mise en œuvre du plan d'action découlant de cette politique et pour évaluer les progrès réalisés. La Municipalité invitera les acteurs locaux et régionaux à collaborer à la réalisation des objectifs du plan.

Les familles de La Pêche bénéficient d'un milieu de vie sécuritaire et sain, d'un environnement magnifique, d'activités de toutes sortes et d'un dynamisme exceptionnel. La politique familiale viendra garantir que non seulement ces acquis seront maintenus, mais aussi que toutes les ressources disponibles seront mises à contribution pour accroître encore ce bien-être à tous les âges et à tous les stades de la vie des familles.

À La Pêche, tous unis et engagés pour les familles!



Remerciements



La présente politique familiale est le résultat d'un travail soutenu de longue haleine. Nous tenons à remercier chaleureusement les familles, les jeunes, les aînés, les partenaires, le personnel municipal et la consultante qui ont contribué, chacun à leur façon, à son élaboration.

Au nom du conseil municipal, nous tenons à remercier les membres du comité de pilotage pour leur précieux engagement et leur soutien tout au long de cette démarche. Nous remercions : Benoit Legros, responsable des communications de Transcollines; Carolane Larocque, conseillère municipale de La Pêche; Daniel Laflèche, directeur de la Maison de la famille l'Étincelle; Denis Gervais, citoyen responsable du Club d'âge d'or et membre du comité des loisirs; Line Ouellet, organisatrice communautaire au CISSS de l'Outaouais; Marie-Pier Chaput, directrice du Grenier des Collines; Violaine Côté, enseignante à l'école secondaire des Lacs et collaboratrice à la maison des jeunes Le Mashado; Evelyne Kayoungha, agente de communication de la Municipalité de la Pêche; et Guillaume Lamoureux, maire de la Municipalité de La Pêche. Les rencontres du comité de pilotage se sont déroulées sous l'égide du service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de la Municipalité de La Pêche à qui a été confié le mandat de réviser la politique familiale.

Cette initiative a bénéficié de l'accompagnement de Lizeth Rodriguez, experte-conseil de la coopérative Convergence. Elle a élaboré le profil statistique, mené la consultation publique, collaboré à la rédaction de la politique et du plan d'intervention, et animé les différentes rencontres du comité.

Nous tenons également à souligner la contribution financière du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et du ministère de la Famille du Québec, dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales (PFM).

Au nom du comité, nous remercions toutes les familles, les citoyens et les représentants des institutions et organismes qui ont participé à cette démarche et sans lesquels cette politique familiale n'aurait jamais pu voir le jour.

